



ARRETE

PORTANT AFFECTATION DE CERTAINS CADRES ET AGENTS A DES POSTES DE RESPONSABILITE A LA CELLULE DE SECURISATION DU BOIS CENTRAFRICAIN A L'EXPORT

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE, DES RESSOURCES FAUNIKES ET AQUATIQUES

- Vu la constitution de la République Centrafricaine du 30 août 2023 ;
- Vu la Loi 08.022 du 17 octobre 2008, portant Code Forestier Centrafricain ;
- Vu la Loi Organique n°18.013 du 13 juillet 2018, relative aux Lois des Finances en République Centrafricaine ;
- Vu la Loi n°17.023 du 21 décembre 2017, portant Code de Transparence dans la gestion des finances publiques en République Centrafricaine ;
- Vu la loi n° 99.016 du 18 juillet 1999, modifiant et complétant certaines dispositions de l'ordonnance n°93.008 du 14 juin 1993, portant Statut Général, de la Fonction Publique Centrafricaine ;
- Vu la Loi n° 25.008 du 20 juin 2025, portant modification de la loi n° 24. 011 du 30 décembre 2024, arrêtant le budget de l'Etat pour l'année 2025 ;
- Vu le Décret n°19.091 du 27 mars 2019, portant Règlement Général sur la Comptabilité Publique en République Centrafricaine ;
- Vu le Décret n°19.093 du 27 mars 2019, portant Plan Comptable de l'Etat en République Centrafricaine ;
- Vu le Décret n°23.0199 du 30 août 2023, portant promulgation de la Constitution de la République Centrafricaine ;
- Vu le Décret n°09.118 du 30 avril 2009, fixant les modalités d'application de la loi n° 08.022 du 17 octobre 2008, portant code forestier de la République Centrafricaine ;
- Vu le Décret n°00.172 du 10 juillet, fixant les règles d'application de la loi n° 99.016 du 18 juillet 1999, modifiant et complétant certaines dispositions de l'ordonnance n°93.008 du 14 juin 1993, portant Statut Général, de la Fonction Publique Centrafricaine ;
- Vu le Décret N°26.142 du 15 mai 2026, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu Décret N°26.146 du 21 mai 2026, portant nomination ou confirmation des membres du Gouvernement ;



- Vu le Décret n°22.467 du 15 novembre 2018, portant organisation et fonctionnement du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche et fixant les attributions du Ministre ;
- Vu le Décret n°19.149 du 21 mai 2019, portant organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et du Budget et fixant les attributions du Ministre ;
- Vu le Décret n°15.374 du 07 octobre 2015, portant statut des comptables publics ;
- Vu l'Arrêté Interministériel n° 022 du 29 juillet 2025 portant autorisation de la délivrance de l'Autorisation de Vérification à l'Exportation du bois centrafricain par le Ministère en Charge des Forêts ;
- Vu l'Arrêté n° 030 du 24 mai 2024 instituant une régie de recettes auprès du ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche ;
- Vu l'Arrêté n° 35/MEFCP/DIRCAB du 24 novembre 2025 portant Création, Organisation et Fonctionnement de la Cellule de Sécurisation du Bois Centrafricain à l'Export,

SUR RAPPORT DU DIRECTEUR DE CABINET

ARRETE

Article 1^{er} : Sont affectés à des Postes de Responsabilité à la Cellule de Sécurisation du Bois Centrafricain à l'Export, les personnalités dont les noms suivent :

A. COORDINATION NATIONALE

Coordonnateur National :

- Monsieur **FEIZOURE Julien**, Ingénieur en Foresterie Rurale et Tropicale, DESS Traitement Numérique de l'Information Environnementale.

Coordonnateur Adjoint :

- Monsieur **OUALEDDET Prudent**, Ingénieur de Conception des Eaux et Forêts.

VOLET FINANCES

- Monsieur **MANANGA PRESENT Ferdinand**, Inspecteur Adjoint de Trésor ;
- Monsieur **MBATA Lionel Barclay**, Master 2 en Monnaies.

SECTION SUPERVISION ET INSPECTION

- Monsieur **MBREGO Calliste**, Ingénieur de Conception des Eaux et Forêts.
- Monsieur **FEIHINGMONA VII Gislain**, Maîtrise en Géographie.



SECTION COMPILATION, TRAITEMENT ET ARCHIVAGES DES DONNEES

Chef de Section :

- Monsieur **YAPANDE-KOTOUA Morgan José**, Maîtrise en Physique – Chimie.

Membre :

- Madame **DANZI Divine**, Master en Géomatique.

SECTION VERIFICATION DES PREUVES DE PAIEMENT DES TAXES FORESTIERES

Chef de Section :

- Madame **NGOUYASSA YASSINEMO Sabrina Emma**, Administrateur-Civil / MEFCP ;

Membre :

- Monsieur **SOPHIL Vital Abelon**, Administrateur Civil Adjoint / MEFCP.

SERVICE DES SECRETARIAT ET ARCHIVES

- Madame **MBALLA BEKOMA Saphyra**, Master 2 en Biologie.

PERSONNEL D'APPUI

- Monsieur **SARYO Isidore Sébastien**, Chauffeur ;
- Madame **SABOUNOU Cyprienne**, Technicienne de Surface, niveau Terminale ;
- Monsieur **NGOSSELE Sylvain**, Paysagiste, niveau Terminale.

B. INSPECTION DES PERMIS D'EXPLOITATION ET D'AMENAGEMENT (PEA)

1. SOCIETE TIMBERLAND INDUSTRIES :

- Monsieur **DOUNGOUPOU Germain**, Ingénieur des Eaux et Forêts.
- Madame **DEAPA SAMBEKO Mariette**, Ingénieur des Travaux Eaux et Forêts.



2. SOCIETE SEFCA MAMBERE :

- Monsieur **YADOUA Boris**, Technicien Supérieur des Eaux et Forêts ;
- Monsieur **DOTTE Elvin Freddy**, Technicien Supérieur des Eaux et Forêts.

3. SOCIETE SEFCA MBAERE :

- Monsieur **NAH Aquilas**, Technicien Supérieur des Eaux et Forêts.

4. SOCIETE VICA :

- Monsieur **MOUSSA Dacosta Salomon**, Technicien Supérieur des Eaux et Forêts ;
- Monsieur **MANDABA Thierry**, Technicien en Foresterie, Faune et Environnement de Ngalla.

5. SOCIETE THANRY CENTRAFRIQUE :

- Monsieur **NAMSENEI Célestin**, Technicien Supérieur des Eaux et Forêts ;
- Monsieur **SARALOA Ange - Martial**, Inspecteur bois.

6. SOCIETE SOFOKAD :

- Monsieur **KOFFI Abdraman**, Technicien Supérieur des Eaux et Forêts ;
- Monsieur **NINGABE Josué**, Technicien Supérieur des Eaux et Forêts.

7. CENTRA-BOIS :

- Monsieur **YANKOISSE Saint-Omer Gilbert**, Ingénieur des Eaux et Forêts ;
- Madame **DJOGO Magineau Danielle**, Technicienne des Eaux et Forêts.

8. SOCIETE INDUSTRIE FORESTIERE DE BATALIMO :

- Madame **YAFARA GBIAWALI Laure**, Licence Professionnelle en Aménagement Forestier ;
- Monsieur **KOSSI Freddy**, Baccalauréat, Série STI.

9. SOCIETE SCAD :

- Monsieur **TENDOULI Jude**, Licence Professionnelle en Aménagement Forestier, Superviseur ;
- Monsieur **MBOUNGAYA Jephthé**, Technicien Supérieur des Eaux et Forêts.

10. SOCIETE STBCA :

- Monsieur **KIANSEM Guy Ferdinand**, Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts ;
- Monsieur **DIMBELE Léonce**, Technicien des Eaux et Forêts.

C. INSPECTEUR PERMIS COMMUNAUTAIRES

- Monsieur **TITI-BADJANGOU Kévin-Habib**, Ingénieur des Eaux et Forêts ;
- Monsieur **NAMSENEI Joinel Claude**, Technicien Supérieur des Eaux et Forêts.

D. POSTES DE CONTROLE FRONTALIER

1. POSTE DE CONTROLE FRONTALIER DE BELOKO

- Monsieur **POSTE Nicaise**, Ingénieur des Eaux et Forêts ;
- Monsieur **OLONA YABANDA Nerval Slovémir**, Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts ;
- Monsieur **DOUNG-ORO LALY Yvon**, Technicien Supérieur des Eaux et Forêts ;
- Monsieur **HOUNDAMBI Ghislain**, Baccalauréat secondaire Générale Série B.

2. POSTE DE CONTROLE FRONTALIER DE GAMBOULA

- Monsieur **VOURAHABA Rachidi**, Ingénieur des Eaux et Forêts ;
- Madame **KONGBO Prisca**, Technicienne Supérieure des Eaux et Forêts ;
- Madame **BILINGBI Annonciata Paulina**, Technicien des Eaux et Forêts ;
- Monsieur **NGAISSIO Abelin**, Préposé Forestier.

3. POSTE DE CONTROLE FRONTALIER DE MOLAYE

- Monsieur **NGONDJO Jonas**, Technicien Supérieur des Eaux et Forêts ;
- Monsieur **DEKA BINA Omer**, Technicien Supérieur des Eaux et Forêts.

4. POSTE DE CONTROLE FRONTALIER DE NYANTCHI

- Monsieur **BENGAÏ Martin**, Technicien Supérieur des Eaux et Forêts ;
- . Monsieur **DONONGBINON Jurys Gustave**, Préposé Forestier.

5. POSTE DE CONTROLE FRONTALIER DE MONGOUMBA

- Monsieur **KAKOPANDE Gerry**, Technicien Supérieur des Eaux et Forêts.
- Monsieur **KALME GREYEMBE Gauthier**, Technicien des Eaux et Forêts.
- Monsieur **KETESSOA Blaise**, Licence Professionnelle en Sociologie.

Art. 2 : Les intéressés ainsi que les membres de leurs familles bénéficient des réquisitions de transport par voie terrestre ou aérienne, en vue de regagner leurs postes d'affectation.

Art. 3 : Le présent Arrêté qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié partout où besoin sera.



Fait à Bangui, le

31 AOUT 2026

Gervais MBATA